



**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version 2.2      Date de révision: 04.03.2018      Numéro de la FDS: 527167-00012      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 29.08.2014

---

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer Curing Agent  
Code du produit : 04060704

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Inhibiteurs de corrosion, Revêtements

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : DOW FRANCE S.A.S.  
23 AVENUE JULES RIMET  
93210 LA PLAINE SAINT-DENIS  
FRANCE

Téléphone : (31) 115 67 2626

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : SDSQuestion@dow.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Contact d'urgence 24h/24 : 00 33 388 736 000

Contact local en cas d'urgence : 00 33 388 736 000

ORFILA : 01.45.42.59.59

---

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**  
Pas une substance ni un mélange dangereux.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**  
Pas une substance ni un mélange dangereux.

Conseils de prudence : **Prévention:**



## **DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer Curing Agent**

Version 2.2      Date de révision: 04.03.2018      Numéro de la FDS: 527167-00012      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 29.08.2014

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

### **Stockage:**

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

### **Etiquetage supplémentaire**

EUH210      Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### **2.3 Autres dangers**

Peut générer un gaz d'hydrogène inflammable. Éviter le contact avec l'eau, l'alcool ou les matières acides, basiques ou oxydantes.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.2 Mélanges**

Nature chimique      :      Elastomère de silicone

### **Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Tetramethyltetravinylcyclotetrasiloxane	2554-06-5 219-863-1 01-2119970222-44	Aquatic Chronic 4; H413	$\geq 1 - < 2,5$
Phénylheptaméthylcyclotérasiloxane	10448-09-6 233-931-8	Repr. 1B; H360F Aquatic Chronic 4; H413	$\geq 0,1 - < 0,25$
2,6-cis-Diphénylhexaméthylcyclotérasiloxane	33204-76-1 251-406-1	Repr. 1B; H360F STOT RE 1; H372 Aquatic Chronic 4; H413	$\geq 0,0025 - < 0,025$

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux      :      En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Protection pour les secouristes      :      Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un



**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version 2.2	Date de révision: 04.03.2018	Numéro de la FDS: 527167-00012	Date de dernière parution: 21.03.2017 Date de la première version publiée: 29.08.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

risque d'exposition existe.

- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du  
savon et beaucoup d' eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les remettre.  
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-  
ser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un méde-  
cin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun(e) à notre connaissance.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appro- : Eau pulvérisée  
priés Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappro- : Poudre chimique sèche  
priés

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
la lutte contre l'incendie Une exposition aux produits de combustion peut être dange-  
reuse pour la santé.  
Appliquer la mousse va dégager des quantités significatives  
de gaz d'hydrogène qui peut rester coincé sous la couche de  
mousse.

Produits de combustion dan- : Oxydes de carbone  
gereux Oxydes de silicium  
Formaldéhyde



## **DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer Curing Agent**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.03.2017
2.2	04.03.2018	527167-00012	Date de la première version publiée: 29.08.2014

---

### **5.3 Conseils aux pompiers**

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Ne laissez pas de moyen d'extinction en contact avec le contenu du récipient. La plupart des moyens d'extinction d'incendie provoquent un dégagement d'hydrogène qui, une fois le feu éteint, peut s'accumuler dans des endroits mal ventilés ou confinés et causer un retour de flammes ou une explosion en cas d'inflammation.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.  
Évacuer la zone.
- 

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

- Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à huile).  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte.  
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.  
Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.



## **DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer Curing Agent**

Version 2.2	Date de révision: 04.03.2018	Numéro de la FDS: 527167-00012	Date de dernière parution: 21.03.2017 Date de la première version publiée: 29.08.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Les produits en contact avec de l'eau, de l'humidité, des acides ou des bases peuvent potentiellement générer de l'hydrogène gazeux. Les débris récupérés doivent être stockés dans un conteneur ventilé.

Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer audéversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

Les matériaux récupérés doivent être stockés dans un récipient aéré. L'événement doit empêcher la pénétration de l'eau car une autre réaction avec les matières déversées peut avoir lieu qui pourrait conduire à une surpression du réservoir.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les vêtements.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Ne pas avaler.  
Éviter le contact avec les yeux.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Conserver à l'abri de l'eau.  
Protéger de l'humidité.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Mesures d'hygiène : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Exigences concernant les  
aires de stockage et les con- : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver dans le conteneur d'origine. Stocker dans un récipient



**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version 2.2      Date de révision: 04.03.2018      Numéro de la FDS: 527167-00012      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 29.08.2014

teneurs      fermé. Conserver hermétiquement fermé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Le produit peut contenir une quantité infime de gaz d'hydrogène inflammable qui peut s'accumuler. Ventiler adéquatement de façon à rester en dessous du seuil d'inflammabilité et d'explosivité. Ne pas réemballer. Si les trous d'aération sont obstrués, la pression peut monter dans le récipient.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Oxydants forts  
Peroxydes organiques  
Explosifs  
Gaz

Matériel d'emballage : Matière non-appropriée: Ne stocker le produit que dans son contenant d'origine.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Ces précautions concernent uniquement la manipulation à température ambiante. Une utilisation à des températures élevées ou les applications par aérosol/ pulvérisation peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.  
Pour plus d'informations concernant l'utilisation des silicones/huiles organiques dans les applications en aérosols pour les consommateurs, veuillez vous référer aux indications du document concernant l'utilisation de ces types de substances dans les applications en aérosols pour les consommateurs, applications qui ont été développées par l'industrie des silicones ([www.SEHSC.com](http://www.SEHSC.com)) ou contacter le service à la clientèle de Dow Chemical Group.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
2,6-cis-Diphénylhexaméthylcyclotérasiloxane	33204-76-1	TWA (gaz)	0.5 ppb	DCC OEL
Information supplémentaire	Peau			
		TWA (aérosol)	0.7 mcg/M3	DCC OEL
Information supplémentaire	Peau			



**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version 2.2      Date de révision: 04.03.2018      Numéro de la FDS: 527167-00012      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 29.08.2014

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Cyclotétrasiloxanes	Eau douce	0,00044 mg/l
	Eau de mer	0,000044 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,8 mg/kg
	Sédiment marin	0,17 mg/kg
	Sol	0,098 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	> 100 mg/l

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

Des substances dangereuses peuvent se former lors de l'utilisation (voir chapitre 10).  
Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.  
Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de sécurité

Protection des mains  
Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration n'a pas été déterminé pour le produit. Changer souvent de gants! Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale.  
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Filtre de type : Type de vapeur organique (A)



**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version 2.2      Date de révision: 04.03.2018      Numéro de la FDS: 527167-00012      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 29.08.2014

---

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	:	liquide
Couleur	:	Donnée non disponible
Odeur	:	Donnée non disponible
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	> 100 °C
Point d'éclair	:	94 °C Méthode: Coupelle fermée, Tag
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	1,0
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible





**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.03.2017
2.2	04.03.2018	527167-00012	Date de la première version publiée: 29.08.2014

---

Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	5.000 cP
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

**9.2 Autres informations**

Inflammabilité (liquides)	:	Non applicable
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Taille des particules	:	Non applicable
Auto-inflammation	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme pyrophorique. La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Au contact de l'eau, dégage des gaz facilement inflammables.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses	:	Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Une utilisation à des températures élevées peut former des composés hautement dangereux. Peut réagir avec les agents oxydants forts. Une ventilation adéquate est nécessaire. Un chauffage à des températures supérieures à 180° C (356° F) en présence d'air peut libérer des traces de formaldéhyde. Le produit peut dégager du gaz d'hydrogène inflammable au contact de l'eau, d'alcools, de matières acides ou basiques, de nombreux métaux ou de composés métalliques et peut former des mélanges explosifs dans l'air. Des produits de décomposition dangereux se formeront à des températures élevées.
-----------------------	---	---

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter	:	Exposition à l'humidité.
---------------------	---	--------------------------



**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version 2.2      Date de révision: 04.03.2018      Numéro de la FDS: 527167-00012      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 29.08.2014

---

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Oxydants

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Décomposition thermique : Benzène  
Formaldéhyde

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Tetramethyltetravinylcyclotetrasiloxane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 15.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 94 ppm  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**2,6-cis-Diphénylhexaméthylcyclotétrasiloxane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Tetramethyltetravinylcyclotetrasiloxane:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

---



**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version 2.2      Date de révision: 04.03.2018      Numéro de la FDS: 527167-00012      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 29.08.2014

---

Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Tetramethyltetravinylcyclotetrasiloxane:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Tetramethyltetravinylcyclotetrasiloxane:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Phénylheptaméthylcyclotétrasiloxane:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Mutagenicité (Essai cytogénétique in vitro sur le mammifère)  
Résultat: négatif  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**2,6-cis-Diphénylhexaméthylcyclotétrasiloxane:**

Génotoxicité in vitro : Résultat: négatif  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Phénylheptaméthylcyclotétrasiloxane:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle



**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version 2.2	Date de révision: 04.03.2018	Numéro de la FDS: 527167-00012	Date de dernière parution: 21.03.2017 Date de la première version publiée: 29.08.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

Voie d'application: Ingestion  
Symptômes: Incidences sur la fécondité.  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité pour la reproduction : Preuves manifestes d'effets néfastes sur la fonction sexuelle  
- Evaluation et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.

**2,6-cis-Diphénylhexaméthylcyclotétrasiloxane:**

Effets sur la fertilité : Voie d'application: Ingestion  
Symptômes: Incidences sur la fécondité.  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité pour la reproduction : Preuves manifestes d'effets néfastes sur la fonction sexuelle  
- Evaluation et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**2,6-cis-Diphénylhexaméthylcyclotétrasiloxane:**

Voies d'exposition: Ingestion  
Organes cibles: Glande surrénale, Glande pituitaire, Os, Foie, rate  
Evaluation: Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations de 10 mg/kg de poids corporel ou moins.

**Toxicité à dose répétée**

**Composants:**

**2,6-cis-Diphénylhexaméthylcyclotétrasiloxane:**

Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Organes cibles: Glande surrénale, Glande pituitaire, Os, Foie, rate  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Composants:**

**Tetramethyltetravinylcyclotétrasiloxane:**



**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.03.2017
2.2	04.03.2018	527167-00012	Date de la première version publiée: 29.08.2014

---

Toxicité pour les poissons : LL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Acartia tonsa): 221 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: ISO 14669 et la méthode PARCOM  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité pour les algues : CE50r (Skeletonema sp.): > 988 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: ISO 10253

**Phénylheptaméthylcyclotétrasiloxane:**

**Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**2,6-cis-Diphénylhexaméthylcyclotétrasiloxane:**

**Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Composants:**

**Tetramethyltetra vinylcyclotetrasiloxane:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 3,7 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 310  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie: 69 h  
pH: 7  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**2,6-cis-Diphénylhexaméthylcyclotétrasiloxane:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.



**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version 2.2	Date de révision: 04.03.2018	Numéro de la FDS: 527167-00012	Date de dernière parution: 21.03.2017 Date de la première version publiée: 29.08.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**Composants:**

**Tetramethyltetravinylcyclotetrasiloxane:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: 8  
octanol/eau

**Phénylheptaméthylcyclotétrasiloxane:**

Bioaccumulation : Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 5.300

**2,6-cis-Diphénylhexaméthylcyclotétrasiloxane:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): > 500  
Remarques: Selon les données provenant de composants  
similaires

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non pertinent

**12.6 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale  
en vigueur.  
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet  
n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si pos-  
sible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-  
tion des déchets.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site  
agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage  
ou d'élimination.  
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

---



**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.03.2017
2.2	04.03.2018	527167-00012	Date de la première version publiée: 29.08.2014

---

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.4 Groupe d'emballage**

**ADN** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA (Cargo)** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
Remarques : LES EMBALLAGES VENTILES SONT INTERDITS DE  
TRANSPORT AERIEN.

**IATA (Passager)** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
Remarques : LES EMBALLAGES VENTILES SONT INTERDITS DE  
TRANSPORT AERIEN.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
Non applicable



**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.03.2017
2.2	04.03.2018	527167-00012	Date de la première version publiée: 29.08.2014

---

Maladies Professionnelles : 4 bis, 84  
(R-461-3, France)

**Autres réglementations:**

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

- REACH : Pour les achats par Dow Chemical d'entités juridiques en UE, tous les ingrédients sont actuellement enregistrés, préenregistrés ou exemptés selon REACH. Veuillez vous référer à la section 1 pour les usages recommandés. Pour les achats d'entités juridiques hors de l'Union européenne, avec intention de les importer dans l'EEE, veuillez contacter votre représentant et/ou bureau local.
- TSCA : Toutes les substances chimiques de ce produit sont soit listées dans l'inventaire TSCA soit en sont exemptées en conformité avec l'inventaire TSCA.
- AICS : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- IECSC : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- ENCS/ISHL : Tous les composants sont inscrits dans le ENCS / ISHL ou exemptés de liste d'inventaire.
- PICCS : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- DSL : Ce produit contient une ou plusieurs substances qui ne sont pas sur la Liste Intérieure Canadienne des Substances (LIS). L'importation de ce produit au Canada est limitée en volume. Pour les limites en volume, veuillez s'il vous plaît consulter les Conformités à la Réglementation de Dow Chemical.
- KECI : Un ou plusieurs composants ne sont pas listés ou exemptés.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Texte complet pour phrase H**

- H360F : Peut nuire à la fertilité.  
H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.





## **DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer Curing Agent**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.03.2017
2.2	04.03.2018	527167-00012	Date de la première version publiée: 29.08.2014

H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### **Texte complet pour autres abréviations**

Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique  
Repr. : Toxicité pour la reproduction  
STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
DCC OEL : Guide Dow Chemical  
DCC OEL / TWA : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### **Information supplémentaire**

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>



**DOWSIL™ 3-6121 Low Temperature Elastomer  
Curing Agent**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.03.2017
2.2	04.03.2018	527167-00012	Date de la première version publiée: 29.08.2014

---

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR